



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 26 septembre 2023 à 9 h 38 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, messieurs les conseillers Gilles Chagnon et Mike Duggan.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Martin Bisson et Daniel Feeny, attachés politiques, et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications.

CP20230926-P1

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE – HYDRO-QUÉBEC

Introduction par monsieur le conseiller Marc Bureau.

Présentation par madame Caroline Milliard ainsi que messieurs Éric Bernier, Mathieu Boudreault et Steve Bélanger.

Plan de la présentation :

1. Transition énergétique et plan stratégique;
2. Efficacité énergétique;
3. Décarbonation efficiente;
4. Mot de la fin.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Marc Bureau souhaite connaître l'accompagnement offert par Hydro-Québec (HQ) aux entrepreneurs pour la construction de nouveaux bâtiments, afin d'assurer une efficacité énergétique. Monsieur Éric Bernier fournit des informations sur les ressources et l'accompagnement disponibles. Monsieur Bureau demande par ailleurs quelle est la collaboration entre HQ et Gazifère en Outaouais. Monsieur Bernier ne dispose pas de toutes les données.

Madame la conseillère Anik Des Marais fait référence à la tenue récente d'un forum sur l'efficacité énergétique ainsi qu'au Plan climat. Elle mentionne également discuter régulièrement avec différents promoteurs en ce qui a trait à l'électrification, se disant surprise de l'incapacité de HQ de fournir en électricité les nouvelles constructions résidentielles. Monsieur Bernier mentionne qu'une production supplémentaire serait requise pour répondre à l'ensemble des demandes et ajoute l'importance de bien planifier les développements afin d'assurer la capacité. Le plus grand enjeu existant actuellement étant la coordination de la croissance. Il est important également que les promoteurs bénéficient des programmes existants, afin d'adapter leurs constructions aux nouvelles technologies. Monsieur Mathieu Boudreault fournit des informations supplémentaires en ce qui a trait aux capacités d'HQ et aux développements requis, pour répondre aux besoins. Il importe de prévoir la croissance, pour y associer le développement de nouveaux projets chez HQ. Madame Des Marais se questionne quant à la réponse à l'article 76.1 de la *Loi sur la Régie de l'Énergie* vs incapacité d'HQ et l'obligation requise en vertu de cet article. Monsieur Bernier réitère le défi relatif à la capacité et aux technologies mises en place par les promoteurs.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne demande si un échéancier est prévu quant à la capacité d'offre par HQ. Monsieur Bernier mentionne que la biénergie est actuellement une solution accessible, mais que d'autres, plus coûteuses, existent et sont également efficaces. Il n'y a actuellement pas de délais, mais l'ensemble des solutions doit être exploré pour accélérer ceux-ci. Monsieur Bernier ajoute que certaines technologies ont de grands impacts sur l'offre de HQ et qu'il est donc important d'évaluer toutes les technologies. Monsieur Champagne adresse un autre questionnement quant au développement d'industries de centres de données (ex. ICloud). Monsieur Bernier mentionne que tout projet de 5 mégawatts (projet de Loi 2) est refusé d'emblée et doit faire l'objet d'une demande particulière. Concernant la décarbonation, monsieur Bernier fait mention de l'accompagnement qui peut être offert par HQ.

Monsieur le conseiller Denis Girouard se questionne sur la capacité de livraison d'électricité de HQ et demande quel est le plan d'action quinquennal Outaouais pour l'électrification. Il demande également quelles seraient les économies pour le changement d'éclairage vs DEL. Monsieur Bernier mentionne qu'une analyse pourra être réalisée par l'équipe de monsieur Bélanger quant au questionnement pour l'éclairage au DEL. Par ailleurs, il mentionne que le Plan de Gatineau devrait être partagé à HQ, pour permettre un accompagnement et les analyses requises. Quant à la capacité, monsieur Bernier mentionne que HQ est actuellement capable de fournir l'électricité à tous, mais qu'il est important de bien planifier les besoins et le développement en fonction de la croissance. Les travaux réalisés dans les postes peuvent ainsi être coordonnés en fonction des développements à venir dans les villes.

Madame la mairesse France Bélisle mentionne que les maires et mairesses des villes ont de grandes attentes envers HQ. Madame la mairesse fait référence à une consultation lancée par le gouvernement du Québec récemment et demande quel est le rôle de HQ suivant cette consultation. Des vérifications seront faites par madame Caroline Milliard. Madame la mairesse demande si HQ va travailler avec les villes en ce qui a trait aux campagnes de sensibilisation auprès des citoyens, notamment pour les périodes de pointes. Monsieur Bernier fait état de mesures déployées en ce sens et de la collaboration possible. La demande doit être initiée par la Ville, qui pourra être accompagnée par HQ. En termes d'exemplarité, madame la mairesse demande si la Ville utilise moins d'électricité en période de pointe. Monsieur Bernier mentionne que des campagnes s'en viennent dans la prochaine année pour l'efficacité énergétique, tant pour le résidentiel que pour le commercial. Madame Milliard ajoute que lors d'appel chez HQ, les clients ont accès à un agent qui peut les accompagner dans leur volonté de revoir leur efficacité énergétique.

Madame la conseillère Caroline Murray adresse une problématique concernant des pannes récurrentes d'électricité et demande si les causes sont connues quel est le suivi réalisé. Madame Milliard répond qu'en fonction du secteur, les causes peuvent être différentes et qu'une analyse doit être réalisée. Elle ajoute qu'une des causes, depuis mai 2022, est les événements météorologiques. Elle mentionne qu'il peut toutefois y avoir des bris d'équipement et que l'entretien de la végétation est essentiel pour limiter de possibles pannes.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin souhaite confirmer que l'enveloppe du bâtiment peut avoir des impacts et demande s'il est possible d'être meilleur dans le Code du bâtiment (normes novoclimat). Il demande également pourquoi il est impossible au Québec d'avoir des bâtiments 100 % électriques lors de la construction. Monsieur Bernier mentionne que HQ n'a actuellement pas la capacité de production pour répondre aux demandes, en l'absence de planification et de coordination. Il fait également référence à l'installation de bornes, qui ajoute à la demande. Monsieur Sabourin souhaite préciser sa demande en ce qui a trait au résidentiel seulement et monsieur Bernier mentionne que la diversité de la croissance est majeure, puisqu'un poste répond aux besoins résidentiels et commerciaux.

Madame la conseillère Anik Des Marais aurait souhaité avoir des réponses quant à la capacité de HQ de répondre aux besoins de la Ville. Elle fait mention des travaux en cours par le CREDDO pour la rédaction d'un plan énergétique Outaouais. Concernant la biénergie, madame Des Marais émet une préoccupation quant à la durée de vie des appareils au mazout vs atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et des informations sont données par monsieur Bernier.

Monsieur Bureau remercie les représentants de HQ pour leur présence, ajoutant que du travail de collaboration suivra, la Ville de Gatineau ayant obtenu du financement pour la décarbonation de ses édifices.

Monsieur Bernier rappelle l'importance de travailler en collaboration pour bien planifier les différents travaux.

Fin du comité plénier public à 10 h 52.